

JUBILAROPHOBIE Phobie des exubérances

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

De Jubilatoire : Qui procure une grande joie.

du latin *jubilare* : pousser des cris de joie

Jubilatoire signifie **qui exprime ou provoque une grande joie, un enthousiasme triomphant.**

- *Une ambiance jubilatoire* → une ambiance pleine de joie et d'excitation.
- *Le public était jubilatoire après la victoire.* → le public manifestait une joie intense.

Synonymes : joyeux, enthousiaste, euphorique, triomphal, exalté.

Jubilatoire (adj.) : qui procure une jubilation, c'est-à-dire une joie vive, exubérante, souvent teintée d'un plaisir presque enfantin ou transgressif à savourer une situation.

Le terme dérive de *jubilation*, lui-même issu du latin *jubilare* (pousser des cris de joie), avec une filiation sémantique passant par l'hébreu biblique *yôbēl* (le cor annonçant l'année jubilaire). L'adjectif s'est lexicalisé au XXe siècle pour qualifier ce qui suscite un plaisir intense, souvent avec une connotation de délectation un peu maligne ou de satisfaction jouissive — on parle d'un spectacle jubilatoire, d'une réplique jubilatoire, ou de la jubilation qu'on éprouve à voir tomber un adversaire.

Trois nuances le distinguent de synonymes proches :

- par rapport à *réjouissant*, il implique une intensité plus corporelle, presque viscérale ;
- par rapport à *hilarant*, il ne présuppose pas nécessairement le rire, mais une jouissance plus large ;
- il porte souvent une teinte de délectation face à la déconvenue d'autrui (schadenfreude) ou à une provocation réussie, ce qui le rapproche parfois de *jouissif*.